



DÉPARTEMENT DE L'HERAULT

Enquête publique portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 kWc sur la commune de THEZAN-LES-BEZIERS, au lieu-dit « La Croix des Vignals », dite « Thézan Solar 2 »

déposée par la société « TOTALENERGIES RENOUVELABLES »

Enquête publique du lundi 24 avril 2023 au vendredi 26 mai 2023
(Arrêté du Préfet de l'Hérault n° 2023-03-DRCL-0080 du 20 mars 2023)

RAPPORT D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MAÎTRE D'OUVRAGE : TOTALENERGIES RENOUVELABLES
Commissaire enquêteur : Alain RASLE